

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 11 mai 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau  
M. Sylvain Côté  
Mme Vickie Raymond

Mme Kim Filion  
M. Alexandre Martineau  
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

#### ORDRE DU JOUR LUNDI 11 MAI 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
  - 5.1. Séance ordinaire du 13 avril 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
  - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
    - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
    - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
  - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
    - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
  - 8.3. Sécurité publique
  - 8.4. Sécurité routière
  - 8.5. Famille et aînés
  - 8.6. Environnement
  - 8.7. Urbanisme
  - 8.8. Loisirs et jeunesse
  - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
  - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)
  - 9.1. Adoption du règlement numéro 2026-102 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le règlement numéro 2022-102
  - 9.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-103 modifiant les règlements 2019-102 et 2024-104 sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville
10. Présentation et adoption des comptes
  - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
  - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
  - Affaires nouvelles
  - 11.1. États financiers 2025 et rapport du vérificateur
  - 11.2. Autorisation d'une mutualisation pour une ressource en loisirs avec la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton
  - 11.3. Soumission Sol'Eaux pour le suivi auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc (MLECCCFP) pour le dossier du barrage de Martinville
  - 11.4. Bourses d'études pour les finissants du 5ième secondaire
  - 11.5. Les Anciens de Martinville / Réunion le 27 septembre 2026 au Centre Saint-Martin (sous-sol)

- 11.6. Demande de dérogation mineure / Demande de monsieur Mathieu Paradis et Jessica Poiré au 430 rue Antoine
- 11.7. Règlement d'emprunt numéro 2011-102 / Financement avec une institution financière
- 11.8. Bingo Pickleball / Demande de réservation du Centre Saint-Martin (CSM) gratuitement et achats d'équipements
- 11.9. Comptoir Saint-Vrac (CSV) / Dépôt du rapport final volet 1 pour le projet alimentaire de Martinville
- 11.10. Comptoir Saint-Vrac (CSV) / Soumission volet 2 Design participatif
- 11.11. IA Coach / Soumission pour un site Web intelligent
- 11.12. Achat d'une remorque
- 11.13. Archives / Autorisation de la destruction des documents
- 11.14. Demande d'autorisation de monsieur Réginald Dassylva et madame Denise Jacques concernant l'installation d'une ligne électrique dans le chemin Saint-Laurent
- 11.15. Gestim / Offre de service pour inspections et suivi des installations septiques
- 11.16. TECQ 2024 / Modification de la résolution numéro 20250417
- 11.17. Int Communication / Annulation du contrat pour le site Web
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

#### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Demande d'information pour la demande de dérogation mineure et sur le projet alimentaire à Martinville

#### 3. VISITEURS

Diane Desrosiers, Marilyne Brady, Mathieu Paradis

20260501

#### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyée par la conseillère Kim Fillion**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### 5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260502

##### 5.1. Séance ordinaire du 13 avril 2026

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner  
Appuyée par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

#### 6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Aucun

20260503

## 7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 11 mai 2026.

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## 8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

### 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

#### 8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- Participation à une rencontre avec le Comptoir Saint-Vrac et le comité pour le service alimentaire.
- Participation au conseil d'administration d'Acti-bus et AGA d'Acti-bus pour le suivi des services de transport adapté et collectif, essentiels à la mobilité des citoyens, notamment des personnes âgées et à mobilité réduite.
- Participation au Comité de la sécurité publique (CSP) à Compton

#### Autres activités :

- Intervention Ottawa / Conférence de presse 2<sup>e</sup> lecture du projet de la loi de la connectivité cellulaire
- Entrevue Radio-Canada télé projet service alimentaire
- Visite Radio-Canada pygargues
- Rencontre avec le Lab / Sortir des Rangs
- Rencontre avec le Comptoir Saint-Vrac (CSV) dépôt rapport volet 1
- Rencontre avec Pierre Grondin pour la TECQ

#### 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Fillion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, elle mentionne :

- Conseil des Maires  
Distribution annuelle d'arbres  
Vanlife : la MRC demande de mobiliser les municipalités et entreprises touristiques afin de cibler des sites dans les municipalités  
Avis de motion a été déposé concernant le règlement sur l'imposition d'une taxe sur l'immatriculation  
Mise en œuvre (phase 2) du projet Laboratoire Rivière Vivante / implantation de plante pérenne sur un premier lieu potentiel
- Participation au Souper Fondue chinoise de la Fondation de La Frontalière
- Participation à la soirée régionale de reconnaissance du bénévolat
- Participation à la soirée du préfet de la MRC  
Annonce que la demande de financement du programme OASIS – volet 2 de 2 461 902 \$ a été approuvée pour 6 municipalités de la MRC
- CDC  
Invitation à la Microbrasserie Hop Station dès 13 h 30 le 15 juin 2026 / Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook qui invite la population à un évènement culturel et rassembleur visant à valoriser les aînés et à favoriser le respect, l'écoute et la bienveillance à leur égard
- À venir  
Atelier de travail du conseil de la MRC de Coaticook  
Conseil de la MRC  
Rencontre de la CDC

## **8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs**

### **8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal**

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

## **8.3. Sécurité publique**

Monsieur le Maire, Michel-Henri Goyette, a assisté à deux rencontres avec le Comité de sécurité publique de Compton pour l'analyse du dossier de la nouvelle caserne.

**8.4. Sécurité routière**

Monsieur le conseiller Sylvain Côté mentionne que la qualité des chemins s'est améliorée.

La direction générale mentionne qu'il y aura une rencontre avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) concernant la demande du conseil pour des dos d'ânes sur la rue De L'Église.

**8.5. Famille et Aînés**

La dernière rencontre MADA a eu lieu la semaine dernière et le plan d'action sera déposé dans les prochains mois.

**8.6. Environnement**

Madame la conseillère Marie-Pierre Dubeau informe les membres du conseil que l'annonce officielle du projet OASIS a été divulgué lors de la soirée du préfet, tel que mentionné précédemment par la mairesse suppléante.

**8.7. Urbanisme**

Une demande de dérogation mineure a été déposée à la municipalité et il en sera question au point 11.6.

**8.8. Loisirs et jeunesse**

Monsieur le conseiller Alexandre Martineau rappelle que la vente de garage a lieu le 23 mai et de bien vouloir partager la promotion.

**8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque**

Madame la conseillère Patricia Gardner, informe les membres du conseil qu'il y aura une nouvelle politique culturelle à la MRC de Coaticook. Madame Gardner a prévu une rencontre avec Annick Paré, bénévole responsable de la bibliothèque, afin de prendre action pour avoir des bénévoles à la bibliothèque le jeudi matin ou modifier l'horaire. Marianne Boisvert de la MRC de Coaticook prendra la relève de Sylvie Masse pour le Patrimoine.

**8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire**

Le dépôt du Comptoir Saint-Vrac et le Maire est en communication avec des petites municipalités qui ont mis en place un service alimentaire et explique qu'il y aura une soirée citoyenne le 10 juin avec le *Lab :Sortir des Rangs!*. Relance de Saint-Adrien pour la collaboration entre municipalités.

**9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion)**

**9.1. Adoption du règlement numéro 2026-102 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le règlement numéro 2022-102**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Martinville a adopté, le 14 mars 2022, le Règlement numéro 2022-102 édictant un Code d'éthique et de déontologie des élus·es;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, ci-après : la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1er mai qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

**ATTENDU QU'**il y a lieu, en conséquence, d'adopter un code d'éthique et de déontologie de élu (e) s révisé;

**ATTENDU QUE** les formalités prévues à la LEDMM, pour l'adoption d'un tel code révisé, ont été respectées;

**ATTENDU QUE** le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité de Martinville en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du conseil de la Municipalité, d'un autre organisme;

**ATTENDU QUE** ce Code vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;

**ATTENDU QUE** tout manquement au Code peut entraîner des conséquences graves pour la Municipalité de Martinville et les membres du conseil;

**ATTENDU QU'**il incombe à chaque membre du conseil de respecter ce Code pour s'assurer de rencontrer des standards élevés d'éthique et de déontologie en matière municipale.

**ATTENDU QUE** le présent règlement est adopté en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, RLRQ, c.E-15,1,0,1;

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par la conseillère Kim Fillion**

**Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'approuver et d'adopter le règlement portant le numéro 2026-102 «Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus, abrogeant le règlement numéro 2022-102 » ;

ET D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité de Martinville, sous le numéro 2026-102, et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de cette dernière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260505

**9.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-103 modifiant les règlements 2019-102 et 2024-104 sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville**

La conseillère Vickie Raymond donne avis de motion et dépose le projet de règlement 2026-103 modifiant le règlement numéro 2019-102 et 2024-104 sur la gestion contractuelle à la municipalité de Martinville.

**10. Présentation et adoption des comptes**

20260506

**10.1.1. Présentation des comptes à payer**

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 178 522,22 \$ et d'accepter les comptes à payer au montant de 97 742,86 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260507

**10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements**

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner  
Appuyée par le conseiller Sylvain Côté**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois d'avril 2026 au montant de 20 530,59 \$ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES**

20260508

**11.1. États financiers 2025 et rapport du vérificateur**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) et la réglementation en vigueur, un avis public annonçant le dépôt du rapport financier fut publié ;

**ATTENDU QUE** conformément à la loi, le rapport du vérificateur externe et les états financiers sont déposés suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 de la Municipalité de Martinville, tel que préparés par Pellerin Potvin Gagnon sencl ;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte le rapport ainsi que les états financiers et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU d'adopter le rapport du vérificateur externe suite à l'audit effectué pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, tel que préparé et présenté ainsi que les états financiers Pellerin Potvin Gagnon sencl.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260509

**11.2. Autorisation d'une mutualisation pour une ressource en loisirs avec la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Martinville souhaite optimiser l'utilisation de ses ressources et de réduire ses coûts opérationnels;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton partage des objectifs similaires ;

**CONSIDÉRANT** que la mutualisation d'une ressource en loisirs permettrait une meilleure efficacité et des retombées positives pour les deux parties ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un projet pilote pour les deux municipalités ;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités sont admissibles au Fond régions et ruralité volet 4, sous-volet coopération municipale ;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve la l'entente d'une mutualisation pour une personne ressource en loisirs ;

QUE la direction est autorisée à signer une entente de partage des ressources en établissant clairement les éléments suivants :

- La répartition des coûts ;
- Les responsabilités de chaque partie ;
- Les responsabilités de chaque partie ;
- Désignation du mandataire qui sera autorisé à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette mutualisation ;

QUE la durée du projet pilote soit d'une année à compter de la date d'embauche de la personne ressource ;

QU'après l'année écoulé une évaluation des deux parties soient faites afin de renouveler, modifier ou mettre fin à la mutualisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260510

**11.3. Soumission Sol'Eaux pour le suivi auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc (MLECCCFP)**

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET d'accepter la soumission de Sol'Eaux pour le suivi auprès du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc (MLECCCFP) au montant de 15 000 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission du 26 mars 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260511

**11.4. Bourses d'études pour les finissants du 5<sup>ième</sup> secondaire**

**ATTENDU** que Desjardins se retire du programme de bourses pour les finissants de 5<sup>ième</sup> secondaire;

**ATTENDU** que la municipalité de Martinville juge bon de bonifier le montant qu'elle contribue dans les circonstances;

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET d'accepter que le montant de la bourse d'études pour les finissants du 5<sup>ième</sup> secondaire soit majoré à 150 \$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260512

**11.5. Les Anciens de Martinville / Réunion le 27 septembre 2026 au Centre Saint-Martin (sous-sol)**

**ATTENDU** qu'un groupe d'anciens résidents de Martinville désirent se réunir le 27 septembre au sous-sol du Centre Saint-Martin;

**ATTENDU** que la municipalité de Martinville souhaite profiter de l'occasion pour susciter une rencontre avec les nouveaux résidents afin de favoriser la transmission de la mémoire collective à Martinville;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET d'autoriser la location du sous-sol du Centre Saint-Martin (CSM) le 27 septembre et ce, gratuitement .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260513

**11.6. Demande de dérogation mineure / Demande de monsieur Mathieu Paradis et Jessica Poiré au 430 rue Antoine**

**ATTENDU** que monsieur Mathieu Paradis et Madame Jessika Poiré, résidents du 430 rue Antoine souhaite construire une remise de 16' X 16' d'une hauteur de 7.01 mètres;

**ATTENDU** que le règlement de zonage, article 5.1.3, stipule que la hauteur maximale d'un bâtiment accessoire est de 6 mètres, sans excéder la hauteur du bâtiment principal si ce dernier est inférieur à 6 mètres;

**ATTENDU** que la demande consiste à autoriser l'implantation d'une remise de 16' X 16' d'une hauteur de 7.01 m;

**ATTENDU** que l'implantation projetée est donc dérogatoire de 1.01 m;

**ATTENDU** que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Martinville a déposé une recdommandation divisée aux membres du conseil ;

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET RÉSOLU De refuser la demande de dérogation mineure numéro 2026-02 à Mathieu Paradis et Jessica Poiré propriétaires du 430 rue Antoine, considérant que la hauteur proposée de la remise excède de façon importante la norme prescrite par la réglementation municipale.

De plus, considérant l'emplacement du projet au coeur du village, le conseil estime que celui-ci ne s'intègre pas harmonieusement au cadre bâti existant et présente un impact visuel jugé non compatible avec le caractère du secteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260514

**11.7. Règlement d'emprunt numéro 2011-102 / Financement avec une institution financière**

**ATTENDU** que le montant de refinancement pour le règlement d'emprunt numéro 2011-102 est inférieur à 100 000 \$;

**ATTENDU** que dans ces circonstances la municipalité de Martinville doit emprunter directement avec une institution financière;

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET d'autoriser la direction générale à faire les démarches nécessaires pour refinancer le solde de 78 800 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260515

**11.8. Bingo Pickleball / Demande de réservation du Centre Saint-Martin (CSM) gratuitement et achats d'équipements**

**ATTENDU** qu'un groupe de citoyens vont organiser un Bingo Pickleball un samedi du mois d'octobre;

**ATTENDU** que la municipalité de Martinville favorise la tenue d'activités au Centre Saint-Martin ;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyé par la conseillère Kim Filion**

ET d'autoriser la réservation du sous-sol du Centre Saint-Martin au groupe de citoyens qui désirent organiser le Bingo Pickleball et ce, gratuitement et de contribuer à la réalisation de l'activité à l'achat d'équipements nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**11.9. Comptoir Saint-Vrac (CSV) / Dépôt du rapport final volet 1 pour le projet alimentaire de Martinville**

Le rapport final Volet 1 du Comptoir Saint-Vrac concernant l'analyse d'un projet de service alimentaire dans la municipalité de Martinville a été déposé à la table du conseil.

20260516

**11.10. Comptoir Saint-Vrac (CSV) / Soumission volet 2 Design participatif**

**ATTENDU** la réponse positive de la population au volet 1 sur le développement d'un service alimentaire à Martinville;

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU

D'accepter la soumission du Comptoir Saint-Vrac (CSV) pour le volet 2 au montant approximatif de 26 600 \$. Que la direction générale effectue des recherches les subventions potentielles qui pourraient s'appliquer à ce projet.

**4 POUR  
2 CONTRE**

20260517

**11.11. IA Coach / Soumission pour un site Web intelligent**

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

ET RÉSOLU D'accepter l'offre de service de IA Coach pour un site Web intelligent au montant 9 900 \$, tel qu'indiqué dans la soumission du 5 mai 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260518

**11.12. Achat d'une remorque**

**Il est proposé par le conseiller Alexandre Martineau  
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'une remorque de 6 pieds par 10 pieds avec des rampes au montant approximatif de 10 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260519

**11.13. Archives / Autorisation de la destruction des documents**

**ATTENDU** que L'Archiviste Michel Hamel dépose la liste des documents à détruire aux membres du conseil et demande l'autorisation de destruction de ces documents ;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale de la municipalité de Martinville a procédé à la destruction des documents listée dans le document présenté par L'Archiviste Michel Hamel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20260520

**11.14. Demande d'autorisation de monsieur Réginald Dassylva et madame Denise Jacques concernant l'installation d'une ligne électrique dans le chemin Saint-Laurent**

Considérant la demande de M. Réginald Dassylva et madame Denise Jacques concernant l'installation d'une ligne électrique dans le chemin Saint-Laurent ;

Considérant la résolution numéro 20251118 indiquant que le conseil accepte l'installation de poteaux électriques dans l'emprise du chemin Saint-Laurent ;

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU

•D'annuler la résolution numéro 20251118 et d'autoriser l'installation d'une ligne électrique dans le chemin Saint-Laurent, ainsi qu'un poteau électrique dans l'emprise du chemin Saint-Laurent ;

•Qu'une entente écrite soit signée afin de dégager la municipalité de toutes responsabilités pendant les travaux et également que le chemin doit être remis à l'ordre comme avant et à la satisfaction de l'inspecteur en voirie;

•Que toutes les dépenses reliées à cette autorisation, incluant les frais d'arpenteur-géomètre, soient entièrement assumées par M. Réginald Dassylva et madame Denise Jacques

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**20260521**

**11.15. Gestim / Offre de service pour inspections et suivi des installations septiques**

**Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté  
Appuyé par le conseiller Alexandre Martineau**

**ET RÉSOLU**

D'accepter l'offre de service pour inspections et suivi des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Martinville par la compagnie Gestim au tarif de 235 \$ par porte inspectée, pour environ 77 portes, tel qu'indiqué dans la soumission du 11 mai 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**20260522**

**11.16. TECQ 2024 / Modification de la résolution numéro 20250417**

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

**ET RÉSOLU QUE :**

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à

une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux de révision n°1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux de révision n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260523

#### **11.17. Int Communication / Annulation du contrat pour le site Web**

**ATTENDU** que la municipalité a accepté la proposition de IA Coach pour la mise en place d'une site Web intelligent;

**ATTENDU** qu'il avait été convenu avec INT Communication qu'il accepterait de mettre fin à l'entente nous liant advenant une telle situation;

**Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond  
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET de résilier l'entente avec INT Communication, tout en soulignant l'excellence du service reçu pendant plusieurs années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

#### **12. Période de questions**

Monsieur Mathieu Paradis demande des explications sur la décision du conseil concernant sa demande de dérogation mineure.

Madame Diane Desrosiers demande comment une construction peut être possible sans permis.

20260524

**13. Levée de la séance**

**Il est proposé par la conseillère Kim Filion  
Appuyée par le conseiller Alexandre Martineau**

QUE la séance soit levée à 20 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS**

\_\_\_\_\_  
Julie Létourneau,  
directrice générale/greffière-trésorière

\_\_\_\_\_  
Michel-Henri Goyette, maire

“Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.”